

# ANALYS<sup>S</sup> SANTE

Conseil et formation professionnelle

*Moteur de compétences*

EXTRAIT DE  
NOTRE CATALOGUE  
DE FORMATIONS

## Formations professionnelles CSAPA - CAARUD

2026-2027



Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte-tenu de notre engagement RSE.  
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.  
\*RSE - Responsabilité sociale (ou sociale) des entreprises

Certification Qualiopi  
communiquée sur demande

**Contact**

Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

# Élaborer un projet d'établissement porteur de sens

*La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution*  
Vauvenargues

Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement ou du service que pour la visibilité apportée à l'équipe et la qualité du suivi des usagers et/ou patients.

De fait, une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet dans un format adapté. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement ou du service. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener.

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement ou de service
- Savoir optimiser le temps consacré aux réunions
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis Néant

## Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé  
Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTÉ

## Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; ateliers et/ou discussion ; auto-évaluation des acquis



Intra\* : 1 à 5 jours  
Selon les besoins



Formateur-consultant

## Programme

### I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

- Notion de projet
- Distinctions : projet associatif, d'établissement, de service...
- Objectifs, enjeux
- Contenu obligatoire, contenu habituel

### II. Comment l'élaborer ?

- Apports attendus
- Pièges à éviter
- Etapes de travail
- Contenu
- Outils
- Temps à y consacrer, temps disponible
- Organisation du travail sur le projet

### III. Spécificités

- CSAPA et/ou CAARUD : cohérence et continuité des dispositifs
- CJC (consultations jeunes consommateurs)
- HSA (halte soins addiction)
- ACT (appartements de coordination thérapeutique)
- LHSS (lits halte soins santé)
- LAM (lit d'accueil médicalisé)
- Un Chez-soi d'abord
- Réseau
- Autres

### IV. Atelier(s) de travail

Selon les besoins



Sur devis\*



Pour cette formation  
au format ZOOM :  
nous contacter



Sur mesure :  
nous contacter

\* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

**Tarif** : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.

**Délai moyen de mise en œuvre de la formation** : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

**Pour une mesure de compensation du handicap** : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02.97.80.30.40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

# Projet personnalisé et DIPeC en CSAPA et/ou CAARUD

Cette formation-action propose une réflexion et un travail articulant deux documents obligatoires : le projet personnalisé et le DIPeC ou DIPC (document individuel de prise en charge). Il s'agit à la fois de réfléchir à la fonction de ces documents et à leurs liens : quelle est leur valeur juridique ? Quel est leur contenu obligatoire ? Recommandé ? Pour qui et quand les élaborer ? Au-delà de leur caractère obligatoire, se pose la question de sa finalité. Comment en faire des documents et outils utiles, pertinents ? Qui les établit ? etc.

## Objectifs pédagogiques

- Réfléchir aux sens du DIPeC et du projet personnalisé
- Etre en mesure de formaliser un projet personnalisé articulé avec le DIPeC
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

## Pré-requis Néant

## Programme

### Cadre (apports et discussion)

#### I. Le DIPeC

- Objectifs du législateur
- Place du DIPeC parmi les outils obligatoires
- Valeur juridique
- Contenu obligatoire du DIPeC
- L'avenant au DIPeC
- Éléments utiles à intégrer au DIPeC
- Place dans le parcours de l'utilisateur (accueil, évaluation, suivi)

#### II. Le projet de soin et/ou d'accompagnement

- Notion de projet personnalisé
- Notion de projet de soin et d'accompagnement en CSAPA
- Recommandations HAS et ANESM
- Impact des critères d'évaluation de l'établissement (référentiel HAS 2022)
- Etapes d'élaboration
- Liens entre projet personnalisé et dossier de l'utilisateur

## Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé  
Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTE

## Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; discussion ; auto-évaluation des acquis



Intra\* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €\*<sup>1</sup>



Pour cette formation au format ZOOM : nous contacter



Sur mesure : nous contacter

#### III. Articuler DIPeC et projet personnalisé

- Finalités et contenus comparés
- Quelle articulation ?
- Contrats de soins signés par les patients
- Clés de la réussite

### Elaboration (ateliers)

#### IV. Formalisation ou révision du DIPeC

- Audit du document actuel
- Un DIPeC pour qui et pourquoi ?
- Contenu
- Forme du DIPeC et des avenants
- Modalité d'élaboration
- Avenant

#### V. Formalisation ou révision du projet personnalisé

- Audit du document actuel s'il existe
- Architecture générale
- Référent/coordonateur
- Démarche d'élaboration

#### VI. Articulation DIPeC-projet personnalisé

Quelle intégration pertinente au parcours de l'utilisateur ?

#### VII. Évaluation - bilan

\* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

**Tarif** : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.

**Délai moyen de mise en œuvre de la formation** : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

**Pour une mesure de compensation du handicap** : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

## Documentation et écrits professionnels en CSAPA et/ou CAARUD

Cette formation propose de réfléchir à la documentation et aux écrits professionnels pertinents du premier contact à la fin du suivi.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les documents et informations utiles
- Réfléchir aux pratiques institutionnelles

Pré-requis Néant

### Programme

#### I. Cadre juridique

- Données de santé et RGPD
- Protection des informations
- Type d'informations à collecter et à organiser : administratives, cliniques, pédagogiques, socio-éducatives, statistiques
- Echanges d'informations et secret

#### II. Les étapes du suivi

- Premier contact, inscription
- Premier entretien ou première consultation

### Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

### Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

#### - Bilan(s)

- Suivi
- Fin de prise en charge

#### III. Les écrits professionnels

- Rencontres et contacts partenaires
- DIPeC
- Compte rendu de synthèse
- Projet personnalisé
- Suivi
- Notes personnelles ...

#### IV. Ateliers

Travail sur pièces



Intra\* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €\*  
\* hors taxes



Pour cette formation  
au format ZOOM\* :  
nous contacter



Sur mesure :  
nous contacter

### Information

contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

## Le dossier de l'utilisateur en CSAPA et/ou CAARUD

### Contenu, droit d'accès, écrits professionnels

Cette formation propose de préciser le cadre juridique et méthodologique des dossiers des usagers ou patients, dossiers papiers et numériques (ex : DUI). Elle propose une approche centrée sur la finalité des dossiers, sur leur organisation et leur tenue. Elle concerne l'ensemble du dossier, dans ses différentes dimensions : administrative, clinique, éducative, sociale... Le dossier est avant tout un outil au service de la prise en charge et de l'accompagnement. Objet d'enjeu, il se situe à un carrefour clé du suivi : qualité et évaluation du suivi, interdisciplinarité, respect des droits des personnes, confidentialité, démarche qualité.

### Objectifs pédagogiques

- Rappeler le cadre légal et réglementaire
- Savoir évaluer l'organisation et la tenue des dossiers
- Être en mesure d'engager ou de poursuivre un travail d'évolution des dossiers et/ou des écrits

### Programme

- I- Cadre juridique et éthique
- II- Le dossier au CSAPA/CAARUD
- III- Ateliers



Intra\* : 2 jours



3 390 €\*  
\* hors taxes

\* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €  
RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

# Secret « partagé » en CSAPA/CAARUD

## Cadre juridique des échanges d'informations

Le secret s'impose dans la relation avec les usagers et/ou patients. Telle est la règle.

Néanmoins, le travail implique des échanges d'informations à la fois oraux et écrits. Ces échanges sont déterminants pour l'élaboration d'un projet adapté et pour un suivi de qualité.

En pratique, plusieurs questions se posent : quelles informations peut-on échanger ? avec qui ? comment informer et recueillir le consentement des usagers aux échanges d'informations ? En effet, il est obligatoire d'informer les usagers et parfois de recueillir leur consentement.

Cette formation vise à préciser le cadre des échanges d'informations, à proposer des repères, à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique et aux besoins des suivis.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret
- Identifier le cadre des échanges d'informations
- Assurer un suivi de qualité
- Respecter les droits des « usagers »
- Soutenir et accompagner la réflexion

Pré-requis Néant

### Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

### Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra\* : 2 jours



Formateur-consultant

## Programme

### I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des « usagers » (rappel)
- Notion de secret
- Cadre juridique du secret
- RGPD et loi du 20 juin 2018
- Les différents secrets : médical, social...
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Conditions du secret partagé
- Responsabilités : juridique, morale/éthique

### II. Impacts pratiques

- Liens avec les décisions de justice
- Réunions de synthèse
- Echanges en équipe
- Echanges avec les partenaires
- Ecrits professionnels, notes personnelles
- Comptes rendus médicaux et paramédicaux
- Ecrits communicables ou non
- Outils institutionnels obligatoires/souhaitables
- Projet personnalisé

### III. Ateliers

*Selon les besoins*

### IV. Évaluation - bilan



3 390 €\*



Pour cette formation au format ZOOM\* : nous contacter



Sur mesure : nous contacter

\* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

**Tarif** : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.

**Délai moyen de mise en œuvre de la formation** : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

**Pour une mesure de compensation du handicap** : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

## Actualiser les outils de la loi n° 2002-2

La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002.

Cette formation propose un cadre facilitant une mise en œuvre pertinente des outils obligatoires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale et rôlé à l'élaboration de ces outils.

Un travail sur les outils contribue fortement à la réflexion institutionnelle et à la mise en application de la loi et de ses évolutions dans le respect des objectifs et de l'éthique de votre établissement. Elle permet de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des outils obligatoires, de les articuler et de faciliter une mise en œuvre performante pour des soins et un accompagnement de qualité.

### Objectifs pédagogiques

- Etre en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Etre en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis Néant

### Programme

#### 1<sup>er</sup> module (2h30)

#### I. Synthèse du cadre juridique des outils obligatoires

- Le projet d'établissement
- Le document unique de délégation
- Le projet personnalisé
- Le règlement de fonctionnement
- La participation des usagers
- Le contrat de séjour
- Le DIPeC et son avenant
- Le livret d'accueil
- La personne de confiance
- Les échanges et le partage d'informations

#### II. Impacts possibles

- Procédure d'admission et de suivi
- Coordination des projets personnalisés
- Dossier usager/patient et ses différents volets

### Professionnels concernés

Tout professionnel +/- groupe de travail  
Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTE  
Un minimum de participants est exigé

### Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; discussion et ateliers ; auto-évaluation des acquis



**Intra\* présentiel**  
2 jours

#### Visio ZOOM\*

10h dont 4h de travail personnel ou en groupe  
(pour cette formation en présentiel : nous contacter)



Formateur-consultant



**Intra\* présentiel**  
3 390 €\*

#### Visio ZOOM

A partir de 490 €/participant



Sur mesure :  
nous contacter

- Gestion des données et politique de confidentialité (RGPD)
- Démarche d'évaluation HAS
- Fiches de postes

#### 2<sup>e</sup> module (7h30)

#### III. Ateliers outils

- Selon les besoins des participants
- Ouverture du module
- Choix d'outil(s) pour chaque participant
- Lancement des travaux
- Travail personnel
- Suivi du travail personnel
- Restitution des travaux au groupe
- Discussion

#### IV. Évaluation - bilan

\* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

**Tarif** : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.

**Délai moyen de mise en œuvre de la formation** : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

**Pour une mesure de compensation du handicap** : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

# Préparer la nouvelle évaluation médico-sociale en CSAPA/CAARUD

La HAS a élaboré un référentiel national d'évaluation des ESMS. Le référentiel est désormais commun à tous les ESMS. Il est organisé en 3 chapitres, avec 9 thématiques, 139 critères « standards » (attendus) et 18 critères « impératifs » (dont le non-respect nécessite la mise en place d'actions spécifiques et immédiates). Les évaluations internes (tous les 5 ans) et externes (tous les 7 ans) ont disparu. La démarche repose désormais sur des auto-évaluations (proposées avec l'outil Synaé) et un rapport d'évaluation (réalisé avec l'outil Synaé) établi par un organisme habilité tous les 5 ans et qui sera rendu public.

## Apports attendus

- Comprendre et préparer la démarche.
- Selon les besoins : mettre à jour des connaissances, disposer de repères, aider un COPIL ou un groupe de travail, préparer la nouvelle évaluation, réfléchir aux modalités d'intégration au sein de l'établissement ou de l'organisme gestionnaire (cadre, étapes, leviers...).

## Objectifs pédagogiques

- Mettre à jour ses connaissances
- Comprendre l'organisation de la nouvelle évaluation des ESMS
- Être en mesure de la préparer et de répondre aux exigences de la méthode et du référentiel

Pré-requis Néant

## Programme

### 1<sup>er</sup> module (3h)

- I. Le cadre de l'évaluation
  - Définitions
  - Cadre juridique
  - Référentiel d'évaluation HAS 2022
  - Manuel d'évaluation HAS 2022

- II. La démarche d'évaluation

- Périodicité
- Champs évaluatifs

- III. Le champ évaluatif

- Les 3 chapitres, 9 thématiques
- Les 42 objectifs

- IV. La méthode évaluative

- Les 3 méthodes d'évaluation
- Focus sur l'usager traceur
- Le professionnel traceur ciblé

## Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé  
Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTE  
Un minimum de participants est exigé

## Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; discussion et ateliers ; auto-évaluation selon référentiel HAS ; auto-évaluation des acquis



**Visio ZOOM\***

9 h dont 3h de travail personnel  
ou en groupe



Formateur-consultant



A partir de  
490 €/participant



Sur mesure  
ou en présentiel :  
nous contacter

## VII. Évaluation - bilan

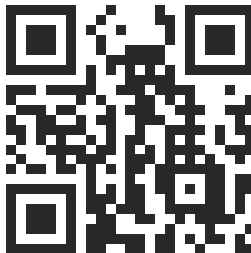
\* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

**Tarif** : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.

**Délai moyen de mise en œuvre de la formation** : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

**Pour une mesure de compensation du handicap** : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Catalogues et programmes  
de formation sur



[www.analys-sante.fr](http://www.analys-sante.fr)



**Une question ?**

**Sonia COURTEILLE**

Tél. : 02 97 80 30 40

[contact@analys-sante.fr](mailto:contact@analys-sante.fr)

[www.analys-sante.fr](http://www.analys-sante.fr)